

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE
CENTRE DE RECHERCHE HiCSA
(Histoire culturelle et sociale de l'art - EA 4100)

HiCSA Éditions en ligne

L'ATELIER DE LA RECHERCHE
ANNALES D'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE
2019

Sous la direction d'Éléonore Marantz
Assistante éditoriale : Marie Beauvalet

Travaux des jeunes chercheurs en histoire de l'architecture
(année universitaire 2018-2019), Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,
UFR 03 (Histoire de l'art et d'archéologie)

FÉLIX ROGUET ET LA COUR DES DRAPIERS DU
MUSÉE CARNAVALET : UNE ARCHITECTURE
UNIQUE DE SA CONCEPTION À SA
RÉALISATION (1872-1890)
MARTIN HANF

Pour citer cet article

Martin Hanf, « Félix Roguet et la cour des drapiers du musée Carnavalet : une architecture unique de sa conception à sa réalisation (1872-1890) », dans Éléonore Marantz (dir.), *L'atelier de la recherche. Annales d'histoire de l'architecture #2019#*, travaux des jeunes chercheurs en histoire de l'architecture (année universitaire 2018-2019), Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UFR 03 (Histoire de l'art et d'archéologie), site de l'HiCSA, mis en ligne en février 2022, p. 30-42.

FÉLIX ROGUET ET LA COUR DES DRAPIERS DU MUSÉE CARNAVALET : UNE ARCHITECTURE UNIQUE DE SA CONCEPTION À SA RÉALISATION (1872-1890)

MARTIN HANF

L'année 1872 marque un renouveau politique majeur dans l'histoire française, et plus particulièrement dans l'histoire parisienne. Le pays vient alors d'assister à la chute du Second Empire, suite de la guerre franco-prussienne perdue à Sedan. Conséquence directe de cette défaite, la Commune de Paris secoue la capitale jusqu'en mai 1871. Les pertes liées à ces deux événements historiques sont humaines, matérielles, politiques, mais aussi culturelles. L'incendie volontaire de l'hôtel de Ville de Paris, le 24 mai 1871 en pleine « semaine sanglante », en est un exemple concret. L'hôtel de Ville hébergeait alors la bibliothèque historique de la Ville de Paris, dirigée par Jules Cousin (1830-1889), mais également une partie des collections du projet de musée historique de la Ville de Paris, qui attendait encore la fin des travaux de rénovation de l'ancien hôtel Carnavalet pour pouvoir ouvrir ses portes. Cet incendie volontaire est aussitôt dénoncé avec force, notamment par Victor Hugo dans son fameux poème *À qui la faute ?* :

« Tu viens d'incendier la Bibliothèque ?
Oui.
J'ai mis le feu là.
Mais c'est un crime inouï !
Crime commis par Toi contre toi-même, infâme !
Mais tu viens de tuer le rayon de ton âme !
C'est ton propre flambeau que tu viens de souffler !
Ce que ta rage impie et folle ose brûler,
C'est ton bien, ton trésor, ta dot, ton héritage
Le livre, hostile au maître, est à ton avantage. [...] »¹.

La destruction d'une grande partie des collections du musée historique et de la bibliothèque historique dans l'incendie de l'Hôtel de Ville permit à la Troisième République naissante d'affirmer son attachement à l'histoire de France par la reconstitution d'un nouveau fonds historique. Jules Cousin, « bibliothécaire sans

1 Victor Hugo, « À qui la faute ? », *L'Année terrible*, 1872.

bibliothèque »², fit alors don à la ville de sa collection personnelle d'ouvrages et d'estampes dédiée à l'histoire de Paris – qu'il estime lui-même à quelque 6 000 livres et 10 000 estampes³ –, afin de reconstituer une bibliothèque historique municipale. C'est donc sur une page quasi-vierge qu'a dû être refondée une identité nationale. Car la défaite française n'est pas seulement militaire. Ainsi que l'explique Joseph Jurt, le conflit franco-prussien est avant tout identitaire, entre deux définitions antagonistes de l'idée de *Nation*⁴. Pour le jeune gouvernement d'Adolphe Thiers⁵, contribuer à la mise en valeur d'une nouvelle histoire parisienne pouvait à la fois servir à reconstituer un patriotisme mis à mal par la défaite française et à pacifier une capitale rebelle. Pour reprendre les mots de Stéphanie Cantarutti : « Le climat politique est alors très favorable : au lendemain de la défaite de 1871, le développement de l'histoire locale est vu comme une réponse au pangermanisme de l'historiographie allemande. Souhaitant donner à la nouvelle bibliothèque le rayonnement qui sied à un grand chantier culturel, la municipalité parisienne lui octroie par ailleurs de larges crédits pour la dotation de ce nouvel établissement »⁶.

La municipalité promet en effet en 1872 un budget de 50 000 francs destiné à l'achat de nouveaux ouvrages afin de compléter le fonds de la bibliothèque historique⁷, puis 25 000 francs annuellement entre 1873 et 1885⁸. En l'espace de quatorze ans, le fonds passe des 10 000 ouvrages et 10 000 estampes initiaux, à « 70 000 volumes, 50 000 estampes et 20 000 médailles spécialement relatifs à l'histoire de Paris et de la Révolution française »⁹. Restait encore à trouver un lieu susceptible d'accueillir la nouvelle bibliothèque ; le choix s'oriente vers l'ancien hôtel Carnavalet, qui était pourtant destiné à accueillir un musée

- 2 Stéphanie Cantarutti, « Notice sur Jules Cousin », dans Philippe Sénéchal, Claire Barbillon (dir.), *Dictionnaire critique des historiens de l'art actifs en France de la Révolution à la Première Guerre mondiale*, Paris, Publications numériques de l'INHA, 2009.
- 3 Jules Cousin, « L'hôtel Carnavalet », *La France artistique et monumentale*, 1892, BNF, dpt. Philosophie, histoire, sciences de l'homme, FOL-Z LE SENNE-331.
- 4 Joseph Jurt, *Deux conceptions de la nation : le débat franco-allemand entre David Friedrich Strauss, Mommsen et Rnan et Fustel de Coulanges en 1870/71*, 9 mars 2015, consultable sur academia.edu.
- 5 Lui-même historien, ayant publié une *Histoire de la Révolution française* entre 1823 et 1827. Voir Adolphe Thiers, *Histoire de la Révolution française*, 10 volumes, Paris, Lecoq & Durey, 1823-1827.
- 6 Stéphanie Cantarutti, « Notice sur Jules Cousin », *op. cit.*
- 7 Louis Dubief, « Annexe au procès-verbal de la séance du 29 mars 1872 », *Rapport du conseil municipal de Paris*, 1872, p. 2, BHVP, 2012-135864, 1872 (N4).
- 8 *Rapport du conseil municipal de Paris*, 1873-1885, BHVP, 2012-135864.
- 9 Henri-Blaise Chassaing, « Annexe au procès-verbal de la séance du 30 novembre 1885 », *Rapport du conseil municipal de Paris*, 1885, p. 6, BHVP, 2012-135864, 1885 (N121, A1885).

historique municipal, initié par le service des Travaux historiques d’Haussmann dès 1865¹⁰. L’équipe initiale, composée de Charles Read (1819-1898), Charles Poisson (1819-1879) et Jules Gailhabaud (1810-1888) est mise à l’écart en 1872 : Poisson est jugé trop proche de l’Ancien Régime, Read de la Commune, et Gailhabaud se voit reprocher les trop grandes dépenses qu’il alloue à la composition de collections mal définies¹¹. Néanmoins, cette mise à l’écart ne remet pas en cause l’idée d’un musée municipal, parfaitement en accord avec les objectifs de construction identitaire de la Troisième République ; le projet est donc confié entre 1871 et 1880 à une sous-commission de l’Académie des Beaux-Arts, dirigée par Jean-Charles Alphand (1817-1891), directeur des travaux de Paris¹². La bibliothèque historique et le musée municipal participent d’un objectif commun, il est décidé de les réunir dans un même lieu. Cette décision entraîne toutefois une « guerre de locaux »¹³. Un rapport du peintre et illustrateur Ulysse Parent (1828-1880) au conseil municipal de Paris propose en 1880 de placer les deux entités sous une même autorité¹⁴, fusion rendue effective par arrêté préfectoral le 29 février 1880 qui place Cousin à la tête à la fois de la bibliothèque et du musée municipal¹⁵. L’appropriation de l’édifice à ses nouvelles fonctions, compte tenu des enjeux politiques et culturels, est une priorité pour la ville : au début des travaux, dès 1872, le simple coût du personnel mobilisé représente plus de dix pour-cent des salaires du service des Travaux historiques de la Ville, pourtant conséquents après les destructions liées à la Commune¹⁶. C’est donc une opération architecturale de grande ampleur qui débute à l’hôtel Carnavalet en 1872, opération également exceptionnelle dans sa dimension architecturale.

Le jardin de l’hôtel Carnavalet : nouvelle « Cour des Drapiers » du musée historique de la Ville de Paris

Les travaux sont confiés à l’architecte Félix Roguet (1822-1888), qui s’était fait connaître par sa restauration du château de Chenonceau débutée en 1864

10 Jules Cousin, « L’hôtel Carnavalet », art. cit., p. 120.

11 Thierry Sarmant, « Jules Cousin et la création du musée Carnavalet », dans Chantal Georgel (dir.), *Choisir Paris : les grandes donations aux musées de la Ville de Paris*, actes de colloque, Paris, Publications de l’INHA, 2015, p. 2.

12 *Ibid.*, p. 3.

13 *Ibid.*

14 Ulysse Parent, « Rapport sur l’installation du musée et de la bibliothèque de la Ville à l’hôtel Carnavalet », *Rapport du conseil municipal de Paris*, 15 janvier 1880, p. 95-97, BHVP, 2012-135864, 1903 (A1903, N40, PART1).

15 Thierry Sarmant, « Jules Cousin et la création du musée Carnavalet », art. cit., p. 3.

16 Louis Dubief, *Rapport du conseil municipal de Paris*, op. cit., 1872.

et réalisée selon les principes de restauration définis à la même période par Viollet-le-Duc¹⁷. Il s'était également distingué à Paris par la réalisation de bâtiments dédiés au stockage d'archives : les annexes de l'hôtel de Ville ayant brûlé en 1871 étaient de sa main, tout comme le centre des archives du département de la Seine, érigé quai Henri-IV entre 1875 et 1878, parallèlement aux travaux de l'hôtel Carnavalet¹⁸. Roguet connaissait probablement Cousin de par son travail à l'Hôtel de Ville. Son expérience le désignait comme un spécialiste de la Renaissance et des programmes liés à la conservation. Sa nomination pour la rénovation de l'hôtel Carnavalet semble dans l'ordre des choses. La double vocation de l'édifice le rendaient, de fait, trop petit pour répondre correctement à son usage, comme l'exprime Jean Robiquet, conservateur du musée Carnavalet en 1925 : « [L'hôtel Carnavalet] devint trop étroit, du jour où le comte de Liesville eut donné à la Ville la magnifique collection qui forme la plus grande partie de nos séries révolutionnaires »¹⁹. Si l'étrécissement des lieux évoquée par Robiquet comme étant moteur de l'intervention fut relatée par d'autres auteurs²⁰, la chronologie des événements peut lui être contestée. La donation de Liesville a lieu en 1881, alors que la campagne de travaux de l'hôtel Carnavalet est déjà largement entamée en 1879²¹. Il est donc probable que le manque de place à l'intérieur du bâtiment avait déjà été identifié dès la reprise des travaux en 1872 et que la réunion administrative du musée et de la bibliothèque historique n'eut que peu de conséquences sur un projet architectural vraisemblablement déjà défini. Car le projet de Roguet est avant tout un projet d'agrandissement de la surface de l'hôtel : les travaux de restauration de l'hôtel historique avaient déjà été – assez maladroitement²² – menés entre 1866 et 1870 par Victor Parmentier (1831-1870) puis Charles Laisné (1819-1891). Il s'agissait moins pour Roguet de restaurer l'hôtel que de l'agrandir.

Pour répondre à ce manque de place, la solution la plus évidente aurait été d'annexer les parcelles voisines de l'hôtel et y construire des extensions. Il a fallu attendre 1906 et les agrandissements d'Henri Foucault pour voir cette

17 Robert Ranjard, « Madame Pelouze », *Le secret de Chenonceau*, Tours, Éd. Gibert-Clarey, 1976, p. 232.

18 Stéphanie Quantin, « Les archives de l'ancien département de la Seine et de la Ville de Paris, à la recherche d'une architecture », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 10, 2005, p. 87-104.

19 Jean Robiquet, *Guide du musée Carnavalet*, Paris, Éd. Frazier-Soye, 1925, p. VIII.

20 Maurice Quentin-Bauchard, « Les musées municipaux », dans *Les richesses d'art de la Ville de Paris*, Paris, H. Laurens, 1912, p. 98.

21 Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, « Annexe au procès-verbal de la séance du 31 mai 1879 », *Rapport du conseil municipal de Paris*, 1879, p. 2, BHVP, 2012-135864, 1879 (N55, A1879).

22 Bernard de Mongolfier, « L'hôtel et le musée Carnavalet », dans Alexandre Gady, Béatrice de Andia (dir.), *La rue des francs-bourgeois au Marais*, Paris, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1992, p. 196.

solution mise en œuvre. Roguet adopte finalement un parti beaucoup plus original : composer avec la parcelle initiale en l'agrandissant dans son seul espace vierge de toute construction, le jardin. Roguet élargit en effet l'hôtel Carnavalet en reconstruisant d'anciens monuments parisiens tout autour de ce jardin, qui devient ainsi une seconde cour, la « cour des Drapiers » (**fig. 1**).



Fig. 1. « Le jardin de Carnavalet, pavillon des Drapiers », dessin H. Clerget, ca. 1890, Musée Carnavalet, D16585.

Ce dessin d'Hubert Clerget représente la cour des Drapiers, avec l'arc de Nazareth et sa galerie à gauche, le bâtiment des marchands drapiers au centre, et le pavillon de Choiseul et sa galerie à droite. Ce dessin ne représente pourtant pas l'étage attique effectivement construit au-dessus de la galerie de gauche. De même, la galerie représentée au rez-de-chaussée du bâtiment des marchands drapiers n'est relatée par aucun autre auteur, plan ou photographie. Ce dessin, s'il exprime certes l'ambiance de la cour, est certainement une vue d'artiste non parfaitement conforme à la réalité.

Nous ne proposerons pas une analyse architecturale précise des monuments déplacés vers cette nouvelle cour des Drapiers car c'est moins leur dessin que leur nouvelle disposition qui présente un intérêt tout particulier pour notre propos. Du côté de la rue des Franc-Bourgeois, le jardin est bordé d'une galerie à huit arcades, surmontée d'un étage attique fermé, « agréables pastiches de la Renaissance »²³, dont les toitures en zinc plates rappellent les terrasses des ailes

23 *Ibid.*, p. 197.

aménagées par Parmentier dans la cour d'honneur deux ans plus tôt (**fig. 2**). Au centre de cette galerie est remonté l'arc de Nazareth. Ce petit pavillon était alors situé dans la rue de Nazareth, dans l'enceinte du Palais de justice. Il s'agit en fait d'un passage surélevé, originellement destiné à « relier la Chambre des Comptes à son dépôt d'archives ; il enjambait par un arc plein-cintre la courte rue de Nazareth »²⁴. Ce petit pavillon tout à fait original avait été construit en 1553 pour Henri II. D'abord attribué au duo Lescot-Goujon²⁵, puis à Guillaume Lebreton²⁶, Jean-Marie Pérouse de Montclos a plus récemment démontré que ce chef-d'œuvre architectural méconnu du xvi^e siècle était l'œuvre de Philibert Delorme²⁷. À son nouvel emplacement, l'arc de Nazareth s'adosse sur deux murs le séparant des galeries, mais dont la continuité est assurée grâce au percement desdits murs dans l'axe de la galerie ouverte du rez-de-chaussée (**fig. 2**). Le projet initial de Roguet ne comprenait pas l'étage au-dessus des arcades (**fig. 3**). C'est à Joseph-Antoine Bouvard (1840-1920), qui se voit confier la suite des travaux après le décès de Roguet en 1888, que l'on doit cet étage²⁸. Il réalise l'étage de la galerie, aménage un accès direct entre le jardin et la rue des Franc-bourgeois, passant sous l'arc de Nazareth et séparé de la rue par une grille de style Henri II²⁹. Il s'agit du premier accès créé à Carnavalet depuis 1544, date de la construction de l'hôtel initial³⁰, avec la porte cochère principale débouchant sur l'actuelle rue Sévigné. En face est reconstruit un pavillon de l'hôtel de Choiseul, reliquat d'un édifice détruit lors de l'aménagement de la rue du Quatre-Septembre en 1864. Sans doute par souci de symétrie, ce pavillon est également bordé de deux galeries à quatre arcades, du même style que ceux leur faisant face. Le pavillon de l'hôtel de Choiseul date de 1710, « dont on a voulu faire, en le remontant à cet emplacement, un pavillon dans le goût du xviii^e siècle »³¹. Aujourd'hui percée dans son mur nord et se présentant comme un portique ouvert séparant deux cours, cette galerie fut bien fermée jusqu'au début du xx^e siècle, créant de fait un

24 *Ibid.*

25 Pierre du Colombier, « L'énigme de Vallery », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, vol. 4, 1947, p. 7-15.

26 Bernard de Mongolfier, « L'hôtel et le musée Carnavalet », art. cit., p. 197.

27 Jean-Marie Pérouse de Montclos, *Philibert De l'Orme, architecte du Roi (1514-1570)*, Paris, Éd. Mengès, 2000, p. 230.

28 Jules Cousin, « L'hôtel Carnavalet », art. cit., p. 121.

29 Si Bouvard est responsable des travaux au moment de l'aménagement de ce nouvel accès, le dessin préparatoire du projet de Roguet montre qu'il était déjà prévu de longue date (**fig. 2**). D'une manière générale, il semble que Bouvard a achevé le projet de Roguet sans y apporter de modification majeure, si ce n'est l'étage de la galerie.

30 L'hôtel est alors connu sous le nom d'hôtel des Ligneris ; le patronyme de Carnavalet n'est adopté qu'au début du xvii^e siècle.

31 Bernard de Mongolfier, « L'hôtel et le musée Carnavalet », art. cit., p. 197.



Fig. 2. Coupe transversale de l'hôtel Carnavalet et son jardin, dessin de Félix Roguet préparatoire à la construction de la cour des Drapiers dans le jardin de l'hôtel Carnavalet, ca. 1872, Musée Carnavalet, D8390.

Le projet de Roguet ne concerne que la moitié droite du dessin, représentant la future cour des Drapiers, l'autre moitié représentant la cour, le corps sur rue et le corps de logis tels que déjà modifiés par Victor Parmentier en 1870. Le résultat final ne diffère que peu de ce dessin préparatoire : on y voit déjà le bâtiment des marchands drapiers (en coupe à droite), l'arc de Nazareth (en élévation au centre du jardin), la galerie ouverte sur cour et ses objets exposés. Joseph-Antoine Bouvard rajoutera plus tard un étage attique à la galerie ici figurée.

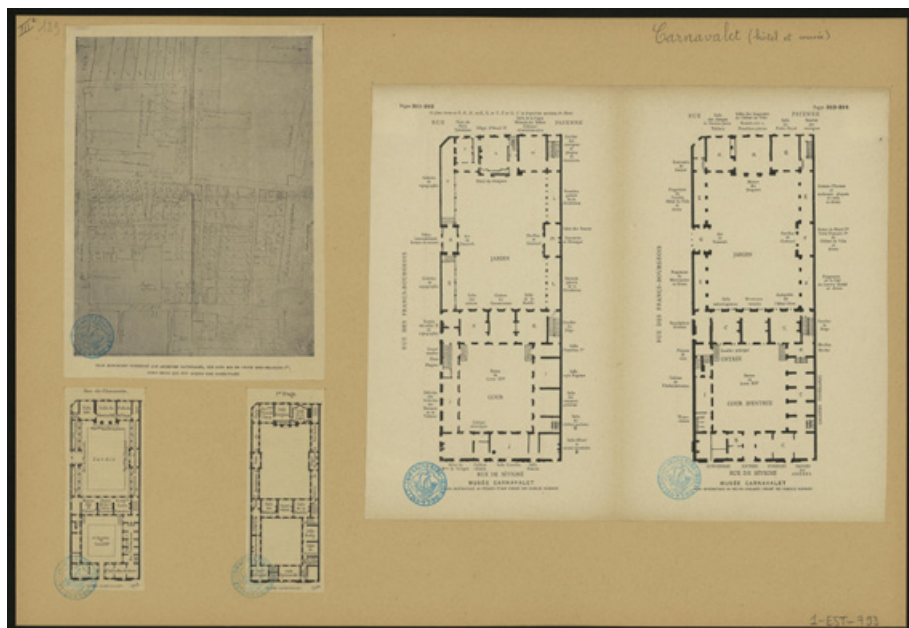


Fig. 3. Plan du rez-de-chaussée du musée Carnavalet, C. Normand, 1902, BHVP, 1-EST-00793.

Le jardin est transformé en une seconde cour bordée de bâtiments, doublant la superficie totale du musée Carnavalet. Les collections exposées laissent une grande place aux vues et objets d'architecture.

espace parfaitement clos. Du côté ouest, bordant la rue Payenne, Roguet avait reconstruit le corps d'entrée du bureau des marchands drapiers, anciennement placé dans la rue des Déchargeurs. Il restituait ainsi la façade de Jacques Bruant (1624-1664) – le frère de Libéral – datée de 1660, selon le dessin qu'en avait fait Jean Marot deux siècles auparavant (**fig. 4**). Le motif du frontispice central original ayant disparu, Roguet confie au sculpteur Charles Gauthier la restitution d'un motif aux armes de la Ville de Paris. Cette façade recomposée était bordée de deux pavillons latéraux, dans un style rappelant le xvii^e siècle, créant ainsi un corps entier à simple profondeur. Bouvard acheva ces aménagements extérieurs par la création d'une broderie de style « Le Nôtre »³² au centre du jardin qui, ainsi cloîtré, tenait désormais davantage de la cour que du jardin, justifiant son changement de dénomination. Les interventions de Roguet et Bouvard ne concernèrent que peu les intérieurs de l'hôtel Carnavalet, et se concentrèrent majoritairement sur ce jardin. Il est tout-de-même à noter que les sous-sols de l'hôtel furent réaménagés pour abriter les collections préhistoriques et quelques sarcophages. Au premier étage, deux accès aux nouvelles galeries furent percés dans la façade sur jardin du corps de logis ; l'entrée dans la galerie gauche se faisait ainsi par une porte du début du xvii^e siècle, provenant d'une maison de la rue Copeau et remontée sur le palier de l'escalier bâti par Mansart dans les années 1660. Enfin, la statue de Louis XIV, chef-d'œuvre d'Antoine Coysevox datant de 1669 et rare sculpture royale de cette ampleur ayant survécu à la Révolution, fut remontée dans la cour d'honneur de l'hôtel en 1889. Il s'agissait ici d'une entorse aux règles architecturales classiques, « qui n'[ont] jamais admis quelque effigie au milieu d'une cour d'hôtel »³³.

L'architecture de la cour des Drapiers comme collection du musée Carnavalet

1893 marque la fin du mandat de Jules Cousin comme conservateur du musée et de la bibliothèque historiques. Carnavalet est alors issu de deux interventions distinctes : celle de Parmentier pour l'hôtel en lui-même, et celle de Roguet pour la cour des Drapiers. Les nouvelles parties du musée Carnavalet conçues par Roguet sont tout à fait exceptionnelles. Par leur dimension fonctionnelle, déjà puisqu'elles permettent d'agrandir la superficie générale d'un musée qui en manquait alors considérablement. Ainsi, Roguet ajoute deux longues galeries, deux salons et un corps entier à l'hôtel originel. La superficie des locaux se voit être quasiment doublée grâce à ces extensions (**fig. 5**). Cousin put alors

32 Jules Cousin, « L'hôtel Carnavalet », art. cit., p. 121.

33 Bernard de Mongolfier, « L'hôtel et le musée Carnavalet », art. cit., p. 199.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Fig. 4. Arc de Nazareth dans la cour des Drapiers du musée Carnavalet, photographie E. Atget, ca. 1890, Musée Carnavalet, PH6117.

L'arc de Nazareth, chef-d'œuvre du xvi^e siècle attribué à Philibert de l'Orme, est remonté par Félix Roguet dans la cour des Drapiers du musée Carnavalet pour abriter une seconde entrée dans le site. Dans les galeries adjacentes sont exposés statues et fragments archéologiques.

proposer une muséographie cohérente, centrée sur la Révolution, l'histoire de Paris et les vues de la ville. Mais cette nouvelle architecture permet également la mise en valeur du musée comme de l'édifice lui-même. En créant la galerie le long de la rue des Franc-Bourgeois, Roguet crée de fait une nouvelle façade

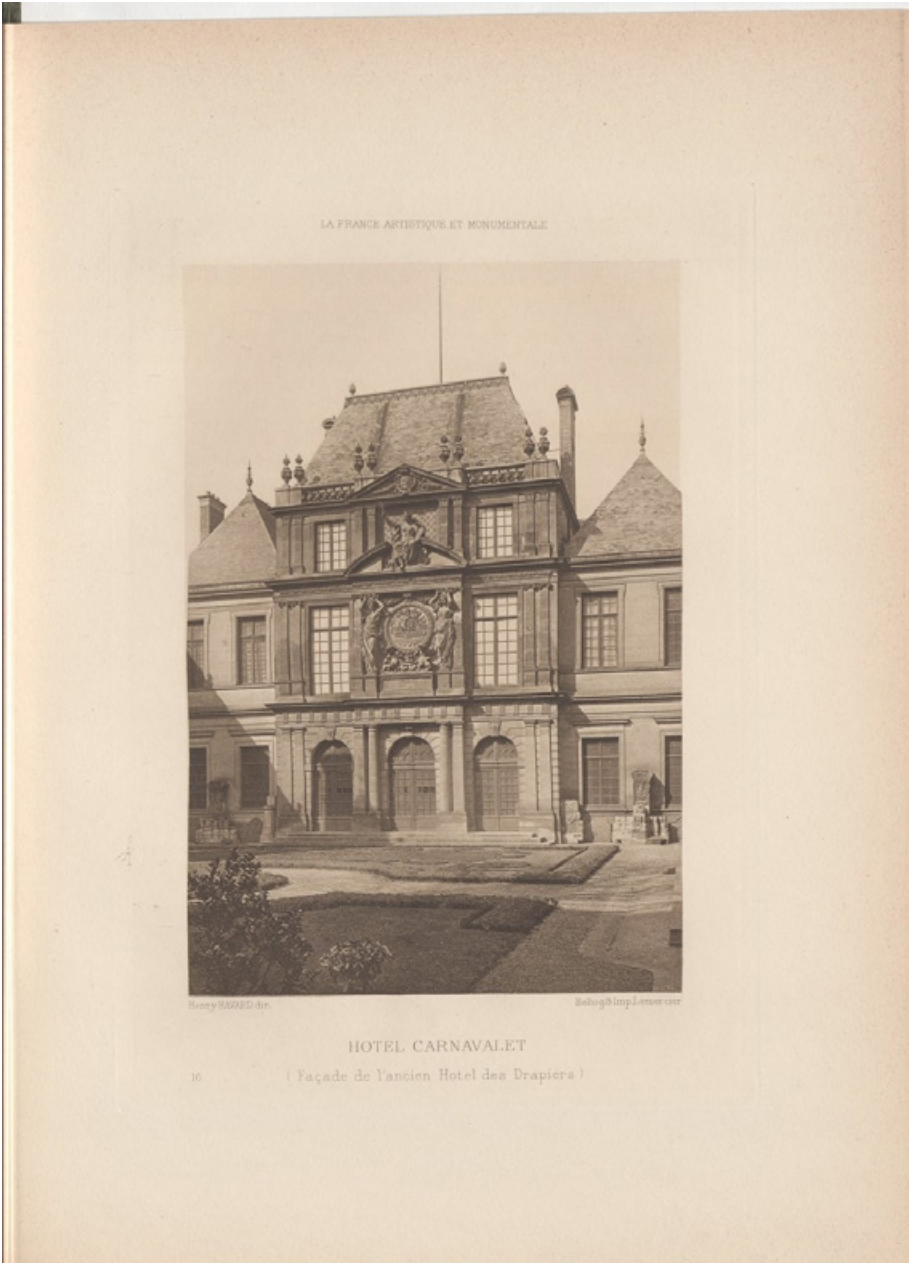


Fig. 5. Bâtiment des marchands drapiers dans la cour des Drapiers du musée Carnavalet, photographie H. Havard, ca. 1890, dans Jules Cousin, « L'hôtel Carnavalet », *La France artistique et monumentale*, 1892.

Félix Roguet restitué par anastylose la façade de ce bâtiment originellement cis rue des déchargeurs. Seuls le frontispice et son emblème ont été retailés lors de l'opération. Roguet borde ce bâtiment par deux petits pavillons dans le style sévère du XVII^e siècle parisien, augmentant ainsi considérablement la surface du site.

venant remplacer l'ancien mur de clôture du jardin. Cette façade aveugle sur rue est décorée par un ensemble de tables et de cartouches, dans lesquelles sont gravés les grands thèmes abordés par le musée, et un ensemble de noms d'historiens ou d'auteurs spécialistes de l'histoire de Paris. Ces noms et thèmes permettent d'identifier la densité d'informations contenues dans l'édifice, comme l'explique Bernard de Montgolfier : « Il faut bien avouer [...] que ces noms, dans leur grande majorité, ne disent rien aux passants qui sont tentés de les lire, et ne sont connus que des spécialistes ou de ceux qui s'intéressent particulièrement à l'histoire de Paris et à son illustration. Mais peu importe : ces noms, pour la plupart énigmatiques, ont pour rôle de rappeler que derrière le mur sur lequel ils sont gravés se trouve le temple parisien du savoir »³⁴. Il semble en effet que Roguet ait mis à profit cette nouvelle façade pour indiquer aux passants la nouvelle fonction de l'hôtel Carnavalet. Mais cette cour des Drapiers n'est pas seulement un lieu de déambulation plus ou moins bucolique : elle est avant tout un espace d'exposition du musée. Les longues galeries ouvertes sont destinées à exposer des éléments architecturaux, ornements ou sculptures, ce que Cousin nomme des « fragments d'anciens monuments »³⁵. Là encore, le dessin préparatoire de Roguet tend à prouver qu'il avait dès le début du projet envisagé de proposer des espaces d'exposition extérieurs dans ces galeries (fig. 2). L'architecture est désormais considérée comme un art représentatif de la culture parisienne, et digne d'intégrer les collections du musée municipal. La considération muséale des monuments n'est alors pas tout à fait neuve³⁶, mais l'assumer et la revendiquer à ce point dans un musée au programme pluridisciplinaire et à la diffusion très large est alors un fait unique.

Au-delà de son aspect fonctionnel, la rénovation débutée en 1872 est également atypique dans son exécution. Roguet utilise massivement la technique de l'anastylose, consistant en le démontage puis la reconstitution minutieuse d'un édifice avec ses matériaux originaux, pour remonter trois monuments dans le jardin de Carnavalet. C'est un fait architectural tout à fait exceptionnel, dont nous n'avons pas trouvé d'autres exemples dans Paris au XIX^e siècle³⁷. D'ailleurs, Roguet est certainement un des pionniers de l'anastylose, puisque cette technique de rénovation extrêmement lourde, bien davantage destinée à la reconstitution de sites archéologiques à partir de fragments rassemblés

34 *Ibid.*, p. 197.

35 Jules Cousin, « L'hôtel Carnavalet », art. cit., p. 121.

36 Le jardin du musée des monuments français d'Alexandre Lenoir du début du XIX^e siècle expose directement des morceaux d'architecture rapportés de bâtiments endommagés lors de la Révolution française.

37 Une telle opération serait du reste tout à fait impossible de nos jours, allant directement à l'encontre de l'article 7 de la Charte de Venise de 1964.

qu'à déplacer des bâtiments entiers dans Paris, n'a été régulièrement employée qu'à partir du début du xx^e siècle. Si les sources archivistiques renseignant la logistique de l'opération manquent, il est vraisemblable qu'elle a dû être considérable, et solliciter un nombre important de professionnels compétents. Du reste, il semble que ces anastyloses ont été correctement réalisées, les trois bâtiments déplacés ne présentant pas de marque de dommages particuliers liés à l'opération. En intégrant au jardin des « fragments » d'architectures des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, Roguet « expose » l'histoire architecturale parisienne. Ainsi, le jardin devient partie intégrante du musée, tant par les collections disposées dans les galeries que dans l'architecture même encadrant le jardin. Toute l'intelligence de l'intervention de Roguet se trouve dans la manière d'intégrer ces fragments dans la matrice de Carnavalet : à la fois œuvres et espaces du musée Carnavalet, ils ne sont pas simplement exposés à la vue des visiteurs, ils sont désormais intégrés à la logique distributrice de l'édifice (**fig. 5**).

Évidemment, une telle intervention ne s'est pas réalisée en un jour ; elle ne s'achève qu'en 1890, soit quinze ans après l'ouverture publique de la bibliothèque historique, et dix ans après celle du musée. Elle répond à deux besoins du musée Carnavalet : agrandir sa superficie, et faire de l'architecture une part majeure de l'art y étant exposé. Le programme culturel du musée est ainsi particulièrement large, allant de l'archéologie à l'architecture en passant par les arts graphiques. Jules Cousin, conservateur du musée et de la bibliothèque historique, est chargé de sa promotion envers le public. Il rédige à cet effet un petit guide du musée, détaillant le parcours muséal et les œuvres principales qui y sont exposées. Cette *Notice sommaire des monuments et objets divers relatifs à l'histoire de Paris et de la Révolution française* est distribuée gratuitement aux visiteurs, mise à jour et rééditée chaque année entre 1881 et 1889. Les 10 000 exemplaires de l'édition de 1889 sont rapidement épuisés, en raison de l'importance de l'année : Paris héberge alors l'Exposition universelle, et il s'agit également du centenaire de la Révolution que Carnavalet se propose d'illustrer³⁸. Le succès de Carnavalet est en quelque sorte provoqué par cette promotion de grande envergure. Il s'agit alors du premier musée municipal en France, inauguré dans un contexte favorisant la promotion de l'Histoire mise au service d'un certain renouveau patriotique. Dans le discours qu'il prononce en présence du président de la République, Félix Faure, en 1898³⁹, le président du Conseil municipal de Paris, Louis Navarre, exprime avec éloquence cette relation entre l'histoire exposée

38 Thierry Sarmant, « Jules Cousin et la création du musée Carnavalet », art. cit., p. 4.

39 La bibliothèque historique vient alors de déménager encore une fois par manque de place, et prend ses nouveaux quartiers dans l'hôtel Lepeltier de Saint-Fargeau, quelques mètres plus loin.

par le musée, et la grandeur de la France et de sa capitale : « Messieurs, avec la coquetterie d'une très grande dame qui montre ses papiers de famille et étale fièrement son antique généalogie, la Ville de Paris va faire parcourir à ses invités les fastes de sa glorieuse histoire. Mais les parchemins de la vieille Cité révolutionnaire sentent la poudre, et c'est souvent la poussière des barricades qui s'en échappe. C'est la trace des initiatives généreuses et des longues batailles pour la liberté qui éclate partout ici, et c'est aussi le souvenir des luttes héroïques pour la défense de la patrie. Paris est si intimement mêlé à la vie nationale de notre pays, il a une telle part dans son œuvre émancipatrice, que ce Musée municipal dit aussi haut la grandeur de la France que la grandeur de Paris »⁴⁰.

Navarre s'exprime en des termes forts, dans un vocabulaire guerrier. Son discours justifie l'importance du musée Carnavalet par la défense d'une République acquise au prix d'un certain nombre d'événements sanglants. En cela, le musée Carnavalet exhibe l'histoire de Paris pour mieux célébrer la France et la Troisième République. Uniques dans leur conception comme dans leur réalisation, les extensions de Carnavalet entre 1872 et 1890 n'auraient certainement pas pu être réalisées sans ce contexte politique particulier. Ainsi que le note Jules Cousin lui-même en 1892, « le patronage libéral du conseil municipal et de l'administration préfectorale ont permis ensuite de donner au musée Carnavalet le rapide développement qui en fait dès à présent l'un des conservatoires de curiosités les plus populaires qui existent à Paris »⁴¹. Il convient également d'ajouter Félix Roguet à la liste des personnes ayant permis le rapide développement de l'institution, sa cour des Drapiers ayant sans nul doute contribué au succès immédiat du musée Carnavalet.

Travail universitaire dont est tiré cet article : Martin Hanf, *Le musée Carnavalet : L'architecture au service de la fonction*, Master 1 recherche en histoire de l'art, sous la direction de Jean-François Cabestan, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, année universitaire 2018-2019.

40 Discours de Louis Navarre, dans *Relation officielle de l'inauguration du musée historique de la Ville de Paris et de la bibliothèque historique de la Ville de Paris, le jeudi 23 juin 1898*, Impression de l'école municipale Estienne, 1899, p. 20, BNF, dpt. Philosophie, histoire, sciences de l'homme, FOL-Z LE SENNE-780 (4).

41 Jules Cousin, « L'hôtel Carnavalet », art. cit., p. 120.